



Demande d'équivalence

pour la 1^{re} et la 2^e partie du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école

SECTION A – AUTOÉVALUATION

Cette partie vous aidera à déterminer si vous pouvez effectivement faire cette demande d'équivalence. Veuillez remplir toutes les sections.

Prenez note que vous ne pouvez présenter une demande d'équivalence que pour les cours de formation à l'enseignement que vous avez suivis dans un établissement reconnu en dehors de l'Ontario.

Les cours :

☐ ont été suivis à

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

dans le cadre d'un programme de formation à l'enseignement agréé

☐ ont été suivis en plus de mon programme de formation à l'enseignement requis aux fins de l'agrément

☐ ont duré au moins 125 heures

☐ comprenaient au plus 35 heures d'enseignement en ligne ou à distance

☐ portaient sur des aspects des connaissances, aptitudes, compétences et pratiques décrites dans la ligne directrice du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école, accessible dans notre site à oeeo.ca → Membres → Qualifications additionnelles → Annexes et lignes directrices → Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école.

Si vous présentez une demande d'équivalence pour la 2^e partie :

○ les cours comprenaient au moins 60 heures d'apprentissage expérientiel dans le cadre d'un stage de leadership, tel que décrit dans la ligne directrice du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école accessible dans notre [site à oeeo.ca](http://oeeo.ca) → Membres → Qualifications additionnelles → Annexes et lignes directrices → Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école

OU

○ si le programme ne comprenait pas 60 heures d'apprentissage expérientiel dans le cadre d'un stage de leadership, vous avez occupé pendant au moins un an un poste de leadership dans une école où vous avez administré le programme élémentaire ou secondaire à titre de directrice ou de directeur qualifié; cette expérience doit être confirmée par une agente ou un agent de supervision.

Je confirme également que :

- ☐ je suis titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires (grade universitaire) reconnu
- ☐ je suis membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et je possède un certificat de qualification et d'inscription
- ☐ je possède des qualifications au cycle intermédiaire ou en éducation technologique en 9^e et 10^e année, ainsi que dans deux des cycles suivants :
 - ☐ primaire
 - ☐ moyen
 - ☐ supérieur ou éducation technologique en 11^e et 12^e année
- ☐ je possède cinq ans d'expérience réussie à titre d'enseignante ou d'enseignant dans une école élémentaire ou secondaire, laquelle est attestée par une agente ou un agent de supervision, à l'appui de ma demande d'équivalence pour la 1^{re} partie du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école
 - ☐ je suis titulaire d'une maîtrise composée d'au moins 30 crédits d'études supérieures en plus des crédits requis aux fins de l'agrément initial
- OU**
- ☐ j'ai obtenu 30 crédits d'études supérieures en plus des crédits requis aux fins de l'agrément initial
- OU**
- ☐ je suis titulaire d'un doctorat
- OU**
- ☐ je possède deux qualifications de spécialiste, c'est-à-dire une qualification de spécialiste en trois parties, une qualification de spécialiste pour enseigner aux élèves sourds ou malentendants ou une qualification de spécialiste en études supérieures (depuis le 30 septembre 2011, l'obtention de trois qualifications de l'annexe F est jugée équivalente à l'obtention d'une qualification de spécialiste ou de spécialiste en études supérieures aux fins de l'inscription à la 1^{re} partie du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école)
- OU**
- ☐ je possède une qualification de spécialiste ou de spécialiste en études supérieures et j'ai obtenu la moitié des crédits nécessaires à l'obtention d'une maîtrise, soit au moins 15 crédits d'études supérieures (les crédits d'études supérieures doivent être obtenus en plus des crédits requis aux fins de l'agrément initial)
- ☐ j'ai demandé à l'établissement nommé à la page précédente d'envoyer directement à l'Ordre le relevé de notes officiel du ou des cours pour lesquels je demande une équivalence
- ☐ j'ai remis un plan de cours détaillé pour chaque demande d'équivalence
- ☐ j'ai inclus des droits non remboursables de 49 \$ pour chaque équivalence demandée

- ☐ j'ai lu la ligne directrice du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école à oeeo.ca → Membres → Qualifications additionnelles → Annexes et lignes directrices → Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école, et les cours faisant l'objet de ma demande répondent aux critères établis.

Si vous n'avez pas coché (✓) toutes les cases ci-dessus, il est possible que vos cours ne répondent pas à tous les critères d'équivalence et que l'on ne vous accorde pas l'équivalence demandée.

SECTION B – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

N° DE MEMBRE

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM ET DEUXIÈME PRÉNOM

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

ADRESSE – LIGNE 1

ADRESSE – LIGNE 2

APP. / UNITÉ / B.P. / R.R.

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE (PRINCIPAL)

TÉLÉPHONE (SECONDAIRE)

TÉLÉCOPIEUR

SECTION C – COURS FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

1.

TITRE DU OU DES COURS

CODE DU OU DES COURS

DIPLÔME (GRADE) / PROGRAMME

DATE D'OBTENTION

ÉTABLISSEMENT

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

2.

TITRE DU OU DES COURS

CODE DU OU DES COURS

DIPLÔME (GRADE) / PROGRAMME

DATE D'OBTENTION

ÉTABLISSEMENT

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Titre de la qualification additionnelle faisant l'objet de la demande d'équivalence :

☐ Qualification de directrice ou de directeur d'école, 1^{re} partie Droits de 49 \$

☐ Qualification de directrice ou de directeur d'école, 2^e partie Droits de 49 \$

Total (non remboursable) : \$ _____

Pour vous prévaloir de l'équivalence à la 1^{re} partie du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école, vous devez démontrer que vous possédez au moins cinq ans d'expérience réussie en enseignement, en remplissant le formulaire Déclaration d'expérience réussie en enseignement disponible dans notre site à oeeo.ca → Membres → Ressources → Formulaires → Déclaration d'expérience réussie en enseignement. Veuillez à ce qu'il soit signé par une agente ou un agent de supervision compétent.

ET/OU

Si vous présentez une demande d'équivalence pour la 2^e partie du Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école, mais que vous n'avez pas effectué de stage de leadership supervisé d'une durée minimale de 60 heures, tel qu'énoncé dans le Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école, veuillez soumettre la preuve que vous avez occupé pendant au moins un an un poste de leadership dans une école, où vous avez administré le programme élémentaire ou secondaire à titre de directrice ou de directeur qualifié; cette expérience doit être confirmée par une agente ou un agent de supervision. Veuillez remplir le formulaire Déclaration d'expérience réussie en tant que directrice ou directeur qualifié.

Nous ne traitons pas les demandes incomplètes.

Pour plus de renseignements, visitez notre site à oeeo.ca, écrivez-nous à info@oeeo.ca ou téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.

SIGNATURE

DATE

Veuillez apposer votre signature électronique. Vous pouvez également imprimer ce formulaire et nous l'envoyer, signé et daté.

SECTION D – PAIEMENT

Libellez le chèque ou le mandat à l'**Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario**, joignez-le au présent formulaire et envoyez le tout à :

Services aux membres

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest

Toronto ON M5S 0A1

Veuillez inclure les droits de 49 \$ pour chaque équivalence demandée. Nous n'acceptons pas les chèques postdatés.

Pour payer par carte de crédit, consultez la section des [services en ligne](#) de notre site web à oeeo.ca → Membres → Services en ligne.